
Présidence : Kazakhstan

820ème SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 1er juillet 2010

Ouverture : 9 h 45
Suspension : 12 h 50
Résumé : 15 h 40
Clôture : 18 h 25

2. Président : Ambassadeur K. Abdrakhmanov

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a, au nom du Conseil permanent, souhaité la bienvenue au nouveau Représentant permanent de la Finlande auprès de l'OSCE, l'Ambassadeur Timo Kantola.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU
CONSEIL DE L'EUROPE, S. E. M. THORBJØRN
JAGLAND

Président, Secrétaire général du Conseil de l'Europe, Belgique-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre et la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/691/10), Fédération de Russie (PC.DEL/710/10), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/689/10), Biélorussie (PC.DEL/717/10 OSCE+), Norvège (PC.DEL/708/10), Azerbaïdjan, Géorgie, Arménie (PC.DEL/718/10 OSCE+), Turquie, Moldavie, Bosnie-Herzégovine, Ukraine, ex-République yougoslave de Macédoine

Point 2 de l'ordre du jour : **ALLOCUTION DES COPRÉSIDENTS DES
DISCUSSIONS DE GENÈVE SUR LA SÉCURITÉ ET
LA STABILITÉ DANS LE CAUCASE DU SUD**

Président, Coprésident des discussions de Genève sur la sécurité et la stabilité dans le Caucase du Sud (OSCE) (CIO.GAL/115/10), Coprésident des discussions de Genève sur la sécurité et la stabilité dans le Caucase du Sud (Organisation des Nations Unies) (CIO.GAL/115/10), Coprésident des discussions de Genève sur la sécurité et la stabilité dans le Caucase du Sud (Union européenne) (CIO.GAL/115/10), Belgique-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et le Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Azerbaïdjan et la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/692/10), Fédération de Russie (PC.DEL/711/10), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/690/10), Géorgie

Point 3 de l'ordre du jour : **BUREAU DE L'OSCE À EREVAN**

Président, Chef du Bureau de l'OSCE à Erevan (PC.FR/9/10 OSCE+), Belgique-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/694/10), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/699/10), Fédération de Russie (PC.DEL/712/10), Arménie (PC.DEL/730/10 OSCE+)

Point 4 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
CONCERNANT L'APPLICATION DE LA
DÉCISION MC.DEC/2/09 SUR LA POURSUITE DES
EFFORTS DÉPLOYÉS PAR L'OSCE POUR FAIRE
FACE AUX MENACES ET AUX DÉFIS
TRANSNATIONAUX POUR LA SÉCURITÉ ET
LA STABILITÉ**

Directeur du Bureau du Secrétaire général, Fédération de Russie (PC.DEL/713/10), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/700/10), Belgique-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie et la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/695/10/Rev.1), Canada (annexe 1), Afghanistan (partenaire pour la coopération), Président

Point 5 de l'ordre du jour : PRÉSENTATION PAR LE VÉRIFICATEUR
EXTÉRIEUR DE L'OSCE DU RAPPORT DE
VÉRIFICATION SUR LES ÉTATS FINANCIERS
POUR 2009

Vérificateur extérieur de l'OSCE, Fédération de Russie (PC.DEL/714/10), Belgique-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie et la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/696/10), Président

Point 6 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Développements récents au Kirghizistan* : Président, Chef de l'Unité pour les questions stratégiques de police, Belgique-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Azerbaïdjan, la Géorgie et la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/697/10), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/707/10), Canada (annexe 2), Tadjikistan (PC.DEL/721/10), Fédération de Russie, Kirghizistan, Turkménistan
- b) *Décret du Président par intérim de la Moldavie déclarant le 28 juin Journée de l'occupation soviétique, en commémoration du 28 juin 1940, date à laquelle les forces soviétiques sont entrées en Moldavie* : Fédération de Russie (PC.DEL/715/10), Moldavie (PC.DEL/722/10)
- c) *Conférence de haut niveau de l'OSCE sur la tolérance et la non-discrimination tenue à Astana les 29 et 30 juin 2010* : Belgique-Union européenne (la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et l'Islande, pays candidats ; le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; ainsi que le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/698/10), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/719/10), Président

Point 7 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT
EN EXERCICE

- a) *Conservation téléphonique entre le Président en exercice et la Présidente par intérim du Kirghizistan* : Président

- b) *Conversation téléphonique entre le Président en exercice et la Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique* : Président
- c) *Conférence de haut niveau de l'OSCE sur la tolérance et la non-discrimination tenue à Astana les 29 et 30 juin 2010* : Président
- d) *Troisième Forum économique d'Astana prévu à Astana les 1er et 2 juillet 2010* : Président
- e) *Visite de la Troïka de l'OSCE et de membres du Secrétariat de l'Organisation à Bichkek* : Président

Point 8 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général : Directeur du Centre de prévention des conflits

Point 9 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Échange de lettres proposé entre l'OSCE et le Centre régional d'information et de coordination pour l'Asie centrale aux fins de la lutte contre le trafic illicite de stupéfiants, de substances psychotropes et de leurs précurseurs* : Président, Fédération de Russie (PC.DEL/716/10)
- b) *Session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE prévue à Oslo du 6 au 10 juillet 2010* : Assemblée parlementaire de l'OSCE

4. Prochaine séance :

Lundi 5 juillet 2010 à 10 heures, Neuer Saal



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.JOUR/820
1er juillet 2010
Annexe 1

FRENCH
Original : ENGLISH

820ème séance plénière

PC Journal No 820, point 4 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU CANADA

Le Canada accueille avec satisfaction le rapport d'ensemble du Secrétaire général concernant l'application de la décision du Conseil ministériel sur la poursuite des efforts déployés par l'OSCE pour faire face aux menaces et aux défis transnationaux pour la sécurité et la stabilité. Les menaces transnationales figurent parmi les principaux thèmes retenus par le Processus de Corfou de l'OSCE en vue d'un renforcement de la coopération dans notre région, en sorte que ce rapport est également utile à cette fin.

Il y a ici beaucoup de matière à réflexion et à examen pour les États participants alors que nous déterminons la voie à suivre pour faire face aux menaces transnationales dans la région de l'OSCE. Nous attendons avec intérêt d'examiner des propositions concrètes pour améliorer et renforcer les efforts de l'OSCE à cet égard et convenons que nous devrions examiner les Principes de l'OSCE régissant la non-prolifération en vue de les actualiser, ainsi qu'une évaluation des enseignements tirés sur les réalisations de l'OSCE à ce jour.

Nous sommes convaincus que le nombre élevé de membres de l'OSCE, son approche transdimensionnelle de la sécurité et ses réseaux société civile/public-privé sont bien appropriés pour aider à faire face à ces menaces.

Ainsi qu'il est indiqué dans le rapport, les liens potentiels entre les organisations criminelles et les réseaux terroristes suscitent des préoccupations croissantes. L'établissement de tels liens, le cas échéant, et l'instabilité qu'ils créent compromettent la sécurité, la prospérité et la stabilité et menacent le développement et la bonne gouvernance dans de nombreux pays de la planète.

S'agissant de la recherche de solutions aux menaces transnationales, nous nous félicitons que le rapport reconnaisse que nous devons nous appuyer sur les atouts transdimensionnels particuliers de l'OSCE et apporter une réelle valeur ajoutée et des résultats tangibles dans des domaines clés comme la sécurité transfrontière, la police et la lutte contre la traite des êtres humains, les drogues illicites et le blanchiment d'argent.

Les cyberattaques transnationales posent de nouveaux défis importants pour notre région. Les cybermenaces pour la sécurité nationale et l'infrastructure vitale d'information sont souvent complexes et de portée mondiale. Une stratégie globale coordonnée est donc nécessaire pour faire face à cet environnement de menaces.

Dans le cadre de cet effort d'engagement, le Canada appliquera une stratégie de cybersécurité pour protéger son infrastructure numérique. Vu que les menaces pour la cybersécurité peuvent être complexes et de portée mondiale, il sera important que l'OSCE évalue avec soin l'avantage comparatif qu'elle peut apporter pour faire face à ce défi mondial, alors que nous nous employons à élaborer une stratégie de l'Organisation contre cette menace.

Pour le Canada, une de nos principales priorités de politique étrangère reste la stabilité de l'Afghanistan et de son voisinage. Le Canada a déclaré constamment que l'on ne parviendra jamais au succès en Afghanistan seulement par des moyens militaires – nous avons besoin d'une approche transdimensionnelle. C'est la raison pour laquelle le Canada a, en Afghanistan, une importante présence civile sur le terrain, un des plus gros contingents civils parmi les nations alliées, qui travaille aux côtés de ses collègues militaires.

Cette approche est cruciale pour la sécurité dans l'espace de l'OSCE dans son ensemble, et en particulier pour nos partenaires d'Asie centrale bordant l'Afghanistan. Aussi le Canada continuera-t-il à préconiser que l'OSCE fournisse, pour le renforcement des capacités « à l'intérieur » de l'Afghanistan, une assistance transdimensionnelle venant s'ajouter aux efforts qu'elle déploie à partir de la Russie et des États voisins d'Asie centrale, et que cette assistance devrait être fournie en étroite collaboration avec d'autres acteurs internationaux pertinents sur le terrain dans les domaines de compétence clés de l'OSCE, tels que la sécurité des frontières, la lutte contre les stupéfiants, la police, la bonne gouvernance et le renforcement de la démocratie.

En conclusion, nous tenons à mentionner que nous soutenons l'attachement du Président en exercice kazakh à un engagement accru de l'OSCE en ce qui concerne l'Afghanistan.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.JOUR/820
1er juillet 2010
Annexe 2

FRENCH
Original : ENGLISH

820ème séance plénière

PC Journal No 820, point 6 a) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU CANADA

Le Canada déplore vivement les pertes en vies humaines provoquées par les récents événements en République kirghize.

Le soutien ininterrompu et coordonné de la communauté internationale, œuvrant en particulier à travers l'OSCE et l'Organisation des Nations Unies, constituera la clé du renforcement de la paix et de la stabilité dans le pays.

Le Canada est satisfait de la conduite du récent référendum au Kirghizistan. Le BIDDH en a fait une évaluation largement positive, en dépit des récentes difficultés rencontrées dans le pays.

Le taux élevé de participation et les résultats communs et clairs obtenus dans le pays tout entier témoignent de la vision unifiée qu'a la population du Kirghizistan d'un avenir pacifique et de sa ferme volonté de la réaliser.

Le Canada ne doute pas que l'administration provisoire s'appuiera sur ce résultat pour réaliser le souhait commun exprimé par la population du Kirghizistan d'avoir un gouvernement démocratique fondé sur les principes internationalement reconnus des droits humains fondamentaux, notamment le pluralisme politique.

Nous accueillons avec satisfaction le rapport de la Mission OSCE d'évaluation des besoins concernant le déploiement éventuel d'une équipe spéciale de police de l'OSCE au Kirghizistan. Nous attendons avec intérêt d'examiner les recommandations du rapport dans les prochains jours afin que nous puissions accéder à la demande des autorités kirghizes de déployer une équipe spéciale de police au Kirghizistan le plus rapidement possible.

Nous saluons le travail de l'OSCE, du BIDDH, du Bureau de l'OSCE à Bichkek et du Président en exercice kazakh au cours des événements qui se sont récemment produits au Kirghizistan, et nous continuerons de participer activement aux débats en cours à l'OSCE sur la situation dans le pays.